



Conseil économique
et social

Distr.
LIMITEE

E/CONF.85/L.22 (Abstract)
17 juillet 1992
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

SIXIEME CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR
LA NORMALISATION DES NOMS GEOGRAPHIQUES
New York, 25 août-3 septembre 1992
Point 4 de l'ordre du jour provisoire*

RAPPORTS DES DIVISIONS ET DES GOUVERNEMENTS SUR LA SITUATION
DANS LEURS REGIONS ET LEURS PAYS ET SUR LES PROGRES ACCOMPLIS
QUANT A LA NORMALISATION DES NOMS GEOGRAPHIQUES DEPUIS LA
CINQUIEME CONFERENCE

Rapport de l'Afrique du Sud

Document présenté par l'Afrique du Sud**

Résumé

Le Comité national des noms de lieux s'est réuni deux fois par an depuis 1987, tandis que son sous-comité, qui se charge des travaux préparatoires, s'est réuni par intervalles. Deux listes de noms géographiques normalisés ont été établies. Ces listes comprennent les noms de lieux qui ont été officiellement approuvés au cours de la période allant de 1977 à 1991.

Les règles orthographiques concernant la transcription de noms géographiques afrikaans et zoulous ont été révisées.

En vue d'encourager l'application, par les autorités pertinentes, des résolutions de l'Organisation des Nations Unies, des documents ont été présentés aux cinquième et sixième Congrès des noms géographiques de l'Afrique australe ainsi qu'au Congrès linguistique de 1990 qui a été consacré à ce thème. Un mémorandum demandant un plus grand respect des normes, notamment en ce qui concerne la publication normalisée, a été présenté au Comité lequel, tout en prenant acte des résolutions et en approuvant la substance, a estimé que leur application se heurtait à des considérations financières.

* E/CONF.85/1/Rev.1.

** Etabli par M. Peter E. Raper, Afrique du Sud.